

## Gestion des Occupations Temporaires du Domaine Public Portuaire : TAN TAN

**INTITULE DU POSTE :**  
Cadre Gestionnaire en Régulation

**INTITULE DU POSTE DU SUPERIEUR HIERARCHIQUE :**  
Chef du Service Gestion des Occupations Temporaires du Domaine Public Portuaire.

### 1. Finalité(s)

Le traitement, le suivi et la bonne tenue des dossiers relatifs aux concessions, aux autorisations et à la gestion du Domaine Public Portuaire conformément aux dispositions de la loi 15-02.

### 2. Missions

- I. **Contribution au processus de placement des infrastructures et des activités portuaires (régimes concession, autorisation et occupation temporaire du domaine public portuaire) ;**
- II. **Participation au suivi du respect des engagements contractuels par les opérateurs portuaires ;**
- III. **Animation du système de reporting relatif aux différents régimes.**

### 3. Activités principales

- I. **Contribution au processus de placement des infrastructures et des activités portuaires (régimes concession, autorisation et occupation temporaire du domaine public portuaire) :**
  - Contribuer à la préparation des dossiers de mise en concession (simulations financières, projets de documents, règlement, etc.) ;
  - Préparer et suivre les dossiers des demandes d'OTDP ;
  - Tenir à jour et classer les dossiers relatifs au processus de placement (PV, échanges...) et les Documents contractuels correspondants.
- II. **Participation au suivi du respect des engagements contractuels par les opérateurs portuaires :**
  - Consolider et vérifier les éléments fournis par les différents opérateurs ;
  - Participer aux opérations de contrôles opérationnels sur le terrain des concessions, autorisations et OTDP.
- III. **Animation du système de reporting relatif aux différents régimes :**
  - Préparer et mettre à jour les éléments de reporting ;
  - Analyser les éléments des tableaux de bord de suivi ;
  - Définir et contribuer à mettre en œuvre les actions correctives nécessaires.

### 4. Relations internes et externes

#### Relations internes :

- Entités de la Direction régionale ;
- Entités de la Direction de Régulation des Activités et des Opérateurs.

#### Relations externes :

- Opérateurs portuaires ;
- Clients portuaires et leurs associations professionnelles...

## 5. Profil requis

**Formation de référence :** Lauréat d'un établissement public ou privé reconnu équivalent (Bac+5 minimum).

**Spécialité :** Audit, Contrôle de Gestion, Management, Finance.

**Expérience :** 2 ans minimum.

## 6. Compétences

### Savoir :

- Maîtrise des outils d'analyse et de diagnostic financier ;
- Maîtrise des outils et techniques de l'audit ;
- Connaissances de la loi 15-02.

### Savoir-faire :

- Bonne maîtrise de la méthodologie de conduite de projets ;
- Bonnes qualités rédactionnelles.

### Savoir-être :

- Aisance relationnelle ;
- Rigueur, organisation et esprit d'analyse et de synthèse.

